



Nous, élus des personnels des établissements d'enseignement agricole public d'Auvergne Rhône Alpes au titre de FO, de la FSU, de SUD et de l'UNSA, boycottons le CTREA du 6 juin 2017.

Encore une fois, l'Etat ne met pas les moyens humains et financiers nécessaires au bon fonctionnement de l'Enseignement Agricole Public. Les Dotations Globales Horaires se limitent désormais au strict minimum des grilles horaires plafonnés par les seuils.

Comme les années précédentes, en contradiction avec notre mission de service public, nous ne pourrons accueillir dans les filières dynamiques la totalité des élèves ou étudiants qui le souhaiteraient. Mais nos apprenants vont de plus être lésés par rapport à leurs camarades scolarisés dans les établissements de l'Education Nationale qui, eux, auront la possibilité de suivre des enseignements optionnels.

De plus, nous constatons que des moyens supplémentaires sont pourtant alloués au privé pour ouvrir des classes alors que leurs effectifs à la rentrée 2016 ont stagnés voir régressés. Pourtant, vous ne cessez d'affirmer que votre politique est de maintenir le statu quo entre les « familles de l'enseignement agricole ».

Ces restrictions ne sont-elles pas le résultat de choix politiques ? Nous vous demandons de faire d'autres choix afin de permettre le bon fonctionnement du service public d'enseignement agricole et de lui donner la priorité par rapport à l'enseignement privé.

Ainsi pour la rentrée 2017, nous considérons que toutes les demandes d'ouverture de classe des établissements publics sont légitimes.

Aussi, pour que les conditions de travail s'améliorent dans les établissements et pour que les personnels retrouvent de la sérénité et la possibilité d'exercer pleinement leurs missions dans l'intérêt des publics que nous accueillons nous demandons :

- une augmentation de la DGH, pour la rentrée 2017 :
  - afin que le service public accueille tous les élèves qui le souhaitent et supprimer les seuils par classe, afin qu'aucun élèves ne soient refusés à la rentrée, comme c'est le cas depuis de nombreuses années.
  - afin que le service public respecte les référentiels, les dédoublements (langues, ...)
  - afin que le service public maintienne toutes les options facultatives
- une augmentation immédiate de la dotation en Assistants d'Éducation au moins équivalente à celle de l'EN
- une augmentation de la dotation en personnels ATLS.

Tous les établissements fonctionnent déjà en « mode dégradé », ces nouvelles amputations dépassent les limites de l'acceptable.

Par ailleurs vous vous étiez engagé à tenir 3 CTREA au cours de l'année scolaire. L'absence de CTREA entre celui de rentrée et celui-ci nuit nous met devant le fait accompli et nuit fortement au dialogue social.